



EMPLOIS AQUATIQUES ET FORMATIONS

La Ville d'Amos est constamment en processus de recrutement et de formation du personnel aquatique. Puisque les candidats qui accèdent à ces postes sont généralement des étudiants, le renouvellement du personnel de sauveteurs et de moniteurs est en renouvellement presque continu.

Pour les intéressés, et surtout les passionnés du milieu aquatique, voici en résumé le processus de formation pouvant vous mener vers ces emplois intéressants à la Ville d'Amos. Évidemment, la base étant d'avoir déjà suivi des cours de natation (pré-requis= compétence équivalente à un Junior 10 et d'avoir atteint l'âge de 13 ans.

1^{re} étape : Médaille de bronze (25 heures)

2^e étape : Croix de bronze (35 heures)

- Avec la certification « Croix de bronze » et l'âge de 15 ans, il est déjà légalement possible de travailler à titre d'assistant-sauveteur au sein du personnel aquatique.

Pour devenir « Sauveteur national »

3^e étape : Premiers soins-général (16 heures)

4^e étape : Sauveteur National « option piscine » (45 heures)

Pour devenir « Moniteur en sécurité aquatique »

3^e étape : Moniteur en sécurité aquatique (55 heures)

Toutes ces formations sont offertes par la Ville d'Amos et peuvent mener à l'obtention d'un emploi très stimulant et valorisant au sein du personnel aquatique de la Ville d'Amos.

Pour plus d'informations, le processus de formation ou encore sur les emplois dans notre secteur aquatique, contactez-nous au complexe sportif au 819 732-2781.